

LA « DÉCHÉANCE » DE FRANÇOIS HOLLANDE

Élus du 18^e arrondissement où cohabitent tant de nationalités différentes et où de nombreux habitants possèdent deux nationalités, nous sommes particulièrement inquiets des annonces du Président Hollande annonçant la déchéance de nationalité pour les binationaux coupables d'actes de terrorisme.

Cette mesure est grave et inacceptable pour plusieurs raisons. D'abord, elle ne répond en rien à la demande de sécurité de nos compatriotes durement touchés par les attentats de 2015. Qui peut croire que la déchéance de nationalité arrêtera un terroriste ? Personne, même Manuel Valls qui préfère parler de symbole. Ensuite elle divise la communauté nationale, jetant l'opprobre sur une partie de nos compatriotes, les binationaux dénoncés à la vindicte populaire. Enfin cette mesure liberticide comme l'est l'ensemble du projet d'inscription de l'État d'urgence dans la constitution laisse penser qu'un terroriste ne peut pas être français. Absurde : l'exemple des agissements de l'OAS contre la France pendant la guerre d'Algérie démontre l'inanité d'un tel discours.

Nos concitoyens ont besoin de plus de protection face au danger DAECH mais cela passe d'abord par plus de service public, plus d'agents et non pas en allant puiser dans le sac de farces et attrapes de l'extrême droite.

En 2010, François Hollande et Manuel Valls dénonçaient une mesure similaire proposée par Nicolas Sarkozy. Nous, fidèles à nos valeurs, nous n'avons pas changé d'avis. Nous continuons de combattre une mesure qui remettrait en cause le droit du sol dans l'acquisition de la nationalité. Nous serons aussi vent debout contre toute déchéance qui viserait à transformer en apatrides des terroristes ; cette idée hallucinante semblant aussi surgir dans le débat public aujourd'hui.

Les élu(e)s du Groupe Communiste-Front de Gauche (Ian BROSSAT, Danièle PREMEL, Gerald BRIANT, Nadine MEZENCE, Hugo TOUZET et Catherine BELEM) ont décidé de laisser leur espace de tribune au Collectif Bichat.